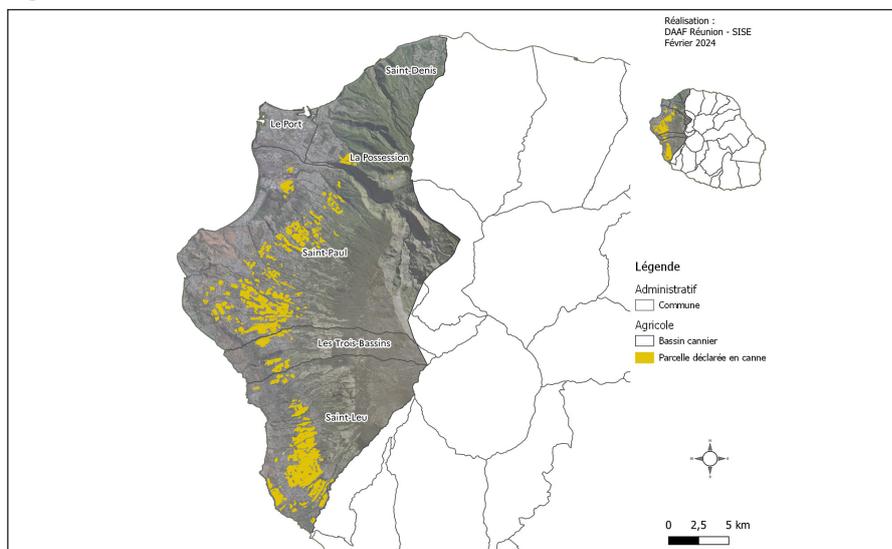


ÉVOLUTION DE LA SURFACE CANNIÈRE DÉCLARÉE À LA PAC

Analyse territoriale - Bassin cannier de Savanna

En 2023, 370 planteurs déclarent 2 219 ha de canne à sucre dans le bassin cannier de Savanna, sur une surface médiane de 4,96 ha. 34 % d'entre eux sont spécialisés à 100% dans la culture de canne. Depuis 2019, le nombre d'exploitants déclarant de la canne a baissé de 12 % s'accompagnant d'une baisse des déclarations de surfaces en canne de près de 269 ha.

Figure 1 - Parcelles déclarées en canne à sucre en 2023 - Bassin de Savanna



Source : IGN - BD Carto et BD Ortho, CPCS, ASP - registre parcellaire graphique 2023

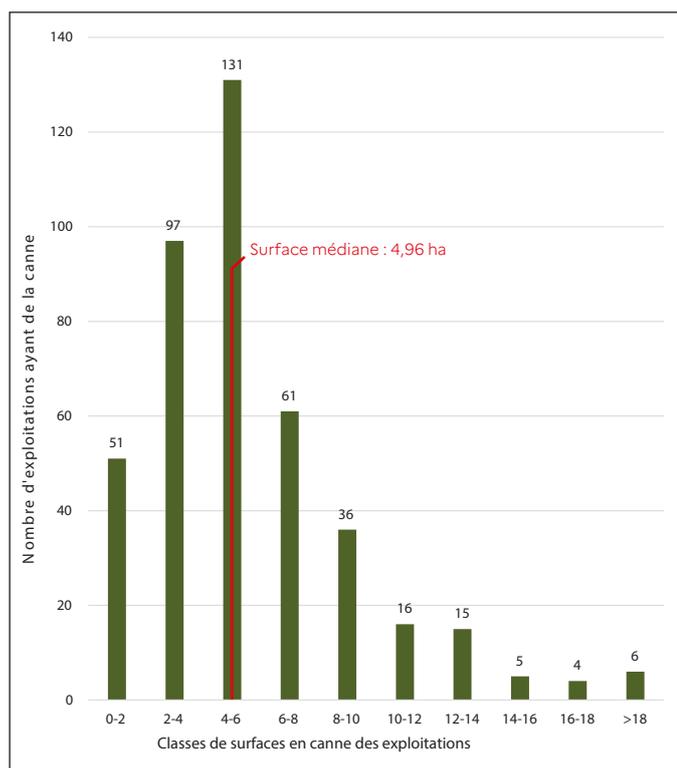
Figure 2 - Évolution des déclarations de surfaces en canne à sucre à la PAC de 2019 à 2023 - Bassin de Savanna

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de déclarants PAC	676	695	683	691	692
dont déclarant de la canne	420	422	402	375	370
Surface de canne déclarée (ha) hors SNA (*)	2 489	2 538	2 402	2 271	2 219
Évolution nette (année n - année n-1)		+ 49	-136	-130	-52

Source : ASP - registres parcellaires graphiques 2019 à 2023

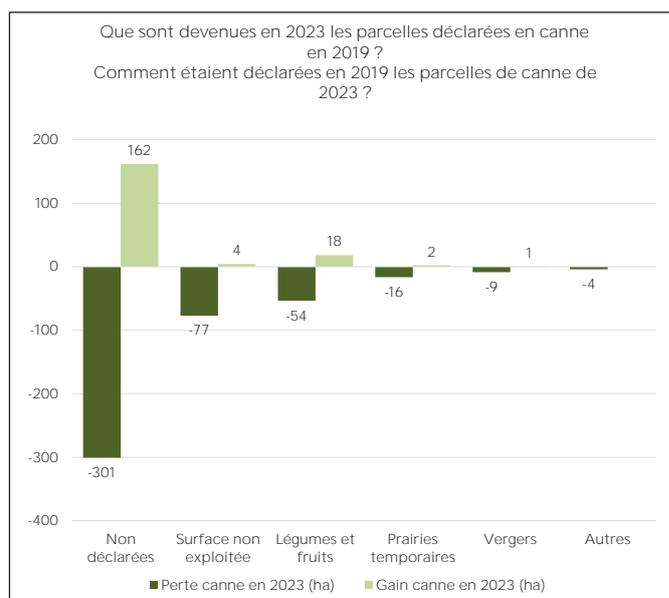
(*) : Surfaces graphiques déclarées, hors Surfaces Non Agricoles.

Figure 3 - Distribution du nombre d'exploitations par classes de surfaces de canne déclarées à la PAC en 2020 - Bassin de Savanna



Source : ASP - registre parcellaire graphique 2020

Figure 4 - Entre 2019 et 2023 : pertes et gains de surfaces déclarées en canne à sucre - Bassin de Savanna



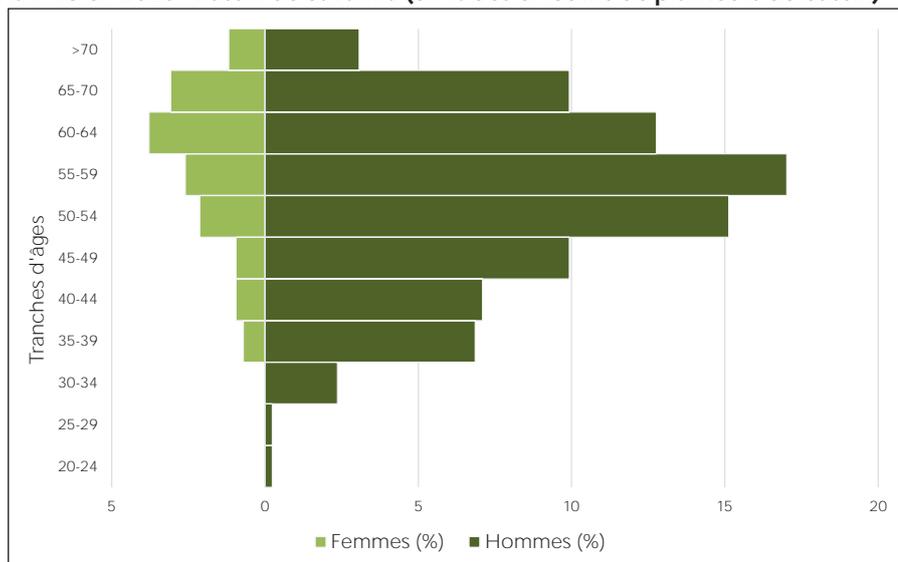
Note de lecture :

301 hectares déclarés en canne à sucre en 2019 ne sont plus déclarés du tout en 2023. 54 hectares déclarés en canne à sucre en 2019 sont désormais déclarés en légumes et fruits.

A l'inverse, 162 hectares déclarés en canne à sucre en 2023 n'étaient pas déclarés du tout en 2019. 18 hectares déclarés en légumes et fruits en 2019 sont désormais déclarés en canne à sucre.

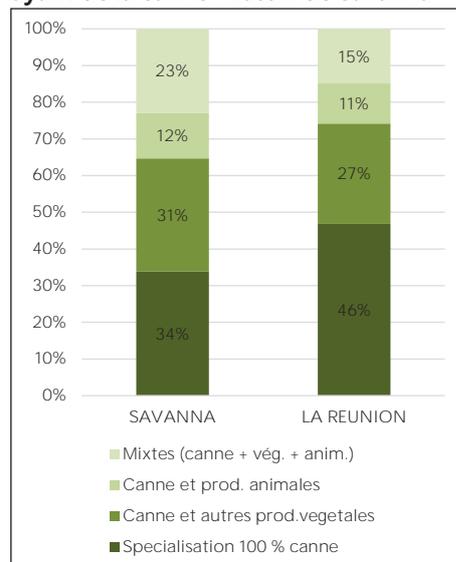
Source : ASP - registres parcellaires graphiques 2019 et 2023

Figure 5 - Pyramide des âges des chefs d'exploitations déclarant de la canne à la PAC en 2020 - Bassin de Savanna (en % des effectifs de planteurs du bassin)



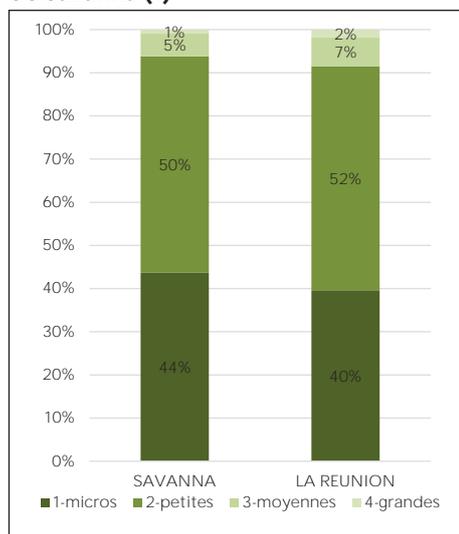
Source : recensement agricole 2020

Figure 6 - Typologie des exploitations ayant de la canne - Bassin de Savanna



Source : recensement agricole 2020

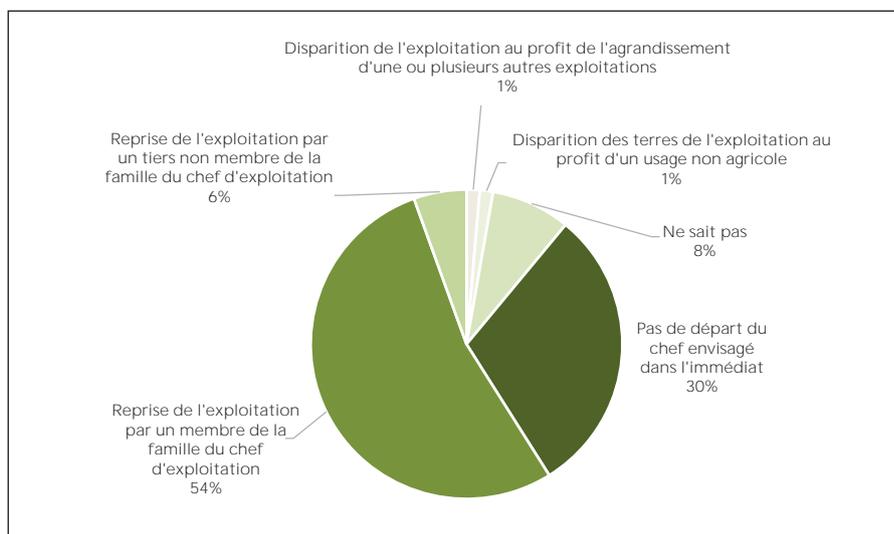
Figure 7 - Dimension économique des exploitations ayant de la canne - Bassin de Savanna (1)



Source : recensement agricole 2020.

(1) : la dimension économique est définie dans l'encadré «sources et définitions»

Figure 8 - Devenir des exploitations agricoles dont les chefs avaient 60 ans ou plus en 2020 - Bassin de Savanna



Source : recensement agricole 2020

Sources et définitions

Le recensement agricole permet d'avoir une vision précise et exhaustive de l'agriculture à une échelle géographique fine et d'en analyser ses évolutions.

Les données du recensement agricole ont été croisées avec celles issues des déclarations de surfaces des exploitants au titre de la PAC. Le résultat obtenu permet de produire une analyse par bassin géographique.

La production brute standard (PBS) donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques. Sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS.